

**Compte-rendu de la réunion plénière du lundi 4 février 2019
du Conseil de quartier Léon Blum-Folie-Régnault**

Salle des mariages - Mairie du 11^e

Rappel de l'ordre du jour :

1. Bilan des commissions
 2. Présentation de vœux :
 - Relatif au règlement des Conseils de quartier
 - Relatif à la communication lors de changements sur les lignes de bus
 - Relatif à la valorisation de la biodiversité autour de la rue Duranti
 - Relatif à la préservation et la mise en valeur du square Gardette
 3. Point d'information sur le projet 43/59 boulevard de Ménilmontant
-

1. Bilan des commissions

Commission Espaces vert et environnement :

Sophie REY, membre de la commission : Nous avons travaillé sur deux vœux de prévention concernant les espaces verts de l'arrondissement afin que ceux-ci ne deviennent pas des poubelles.

Vœu n°1 relatif au square Gardette.

Nous demandons un retour à l'entretien auquel il avait droit en matière de gardiennage et de jardinage. La fréquentation a augmenté mais le personnel a baissé créant des difficultés en matière d'usage. Il est devenu un lieu de consommation et beaucoup moins un lieu de biodiversité. Aussi nous souhaiterions nous appuyer sur le Plan Biodiversité pour rétablir l'équilibre.

VOEU POUR UN USAGE SOUTENABLE /DURABLE DU SQUARE GARDETTE

Les parcs et jardins sont très rares dans l'arrondissement. Cependant, depuis fort longtemps, de nombreux habitants du 11e apprécient le square Gardette pour la beauté, la diversité et la richesse de ses massifs végétaux, qui le rendent exceptionnel au sein des parcs et jardins parisiens. Les arbres y sont particulièrement nombreux (un arbre remarquable y est d'ailleurs présent), d'une grande variété et apportent un îlot de fraîcheur et de quiétude pour les habitants. Ils permettent aussi de lutter contre la pollution et de favoriser le développement de la biodiversité. En 2003 un inventaire de la faune et de la flore a mis en évidence une trentaine d'espèces d'arbres différents et d'insectes rares, telle une espèce de carabes identifiée seulement dans ce square, grâce à laquelle une parcelle

végétale à forte biodiversité non-accessible au public a pu être récemment protégée. En 2015 l'installation d'une mare et d'un espace humide ont permis d'enrichir encore la biodiversité.

Les bancs dans les allées, les aires de jeux pour les enfants, les tables de pingpong, une aire de pétanque, etc..., offrent différentes formes d'usage. Rénové dans le cadre du Budget participatif, le kiosque permet aussi de développer des activités (comme des concerts l'après-midi) pendant une grande partie de l'année. Toutes ces installations rendent le parc très accueillant. Il est depuis longtemps particulièrement bien entretenu par des agents de la DEVE - formés à l'écologie et à la permaculture - qui participent spontanément au recensement et à la préservation de sa biodiversité (ex : programme Propage). Ils ont donné vie à ce jardin le rendant unique parmi les autres espaces verts parisiens. Ils n'ont pas seulement joué le rôle de gardien face aux incivilités et aux dégradations, mais ont aussi ouvert les yeux à la beauté de la nature à des générations d'enfants. Depuis de nombreuses années, des chats y trouvent refuge et sont protégés par le personnel du jardin ; de fait, aucun trou de rat n'a été détecté dans cet endroit.

La population du quartier change et rajeunit, entraînant une augmentation de la fréquentation du jardin :

-L'ouverture de l'Atelier des Lumières, au 38 rue Saint-Maur, attire encore plus de monde dans le quartier et, à certaines heures, le parc est bondé ;

-Une fréquentation nocturne s'est aussi développée après la fermeture des grilles ;

- Il y a des phénomènes de groupes qui se déplacent le soir de la rue Duranti au square Gardette ou de la Roquette.

En parallèle à l'augmentation de la population, les usages et les usagers ont changé et les installations à disposition ne semblent plus suffire. Il est courant de voir des enfants courir dans les massifs, cueillir des fleurs, casser les branches des buissons pour récupérer leur ballon, grimper dans les arbres sans réaction des parents, ou des adultes qui piqueniquent sur les pelouses au repos, laissant les reliefs de leurs repas et les emballages traîner après leur départ. Des « privatisations sauvages » sont de plus en plus fréquentes avec célébration d'anniversaires, installation de banderoles, jets de confettis qui viennent augmenter le volume des détritits. La circulation sur certaines pelouses est tellement importante que celles-ci ont été détruites. Lors des fréquentations nocturnes, des barbecues sont organisés, des bancs sont descellés et circulent d'un endroit à l'autre, voire à l'extérieur du jardin. Des massifs sont saccagés.

Exposé des motifs

Le Conseil d'arrondissement du 5 mars 2018, lors d'un vote à l'unanimité, a inscrit le square Gardette au sein du Plan Biodiversité de Paris pour qu'il soit constitutif de la trame verte « Père Lachaise - Jardin Truillot. »

Paradoxalement, cette même biodiversité est mise à mal par les assauts répétés d'usagers négligents. Victime à la fois d'une fréquentation accrue et d'une réduction du personnel, le square subit d'importantes dégradations provoquées de jour comme de nuit par toutes ces incivilités. Cette évolution de la fréquentation nécessite une vigilance toute particulière.

Vœu

Les habitants et le Conseil de quartier émettent le vœu que :

Le square Gardette, labellisé « jardin écologie », face à cette affluence croissante, soit sauvegardé et valorisé afin de devenir le jardin pilote qu'il mérite d'être, que les moyens en personnels - jardiniers et gardiens - soient adaptés et que les critères d'affectation du nombre d'agents soient repensés, non seulement en fonction du nombre de m2, mais selon la richesse de la flore et de la faune.

1) que la Mairie, considère l'entretien et la sauvegarde du square Gardette comme un sujet prioritaire et que les moyens en jardinage et en gardiennage qui lui étaient attribués il y a deux ans lui soient rapidement restitués :

a. en terme de nettoyage le matin, de jardinage et de médiation pendant la journée,

b. en matière de lutte contre les incivilités et surveillance

2) que le jardin soit prioritairement un lieu de valorisation et d'éducation à la biodiversité et que, dans le cadre du Plan Biodiversité et de la trame verte (Boulevard des Coccinelles),

a) sur place, aux heures de grande fréquentation, soit mises en place très régulièrement des interventions éducatives et de la médiation scientifique pour permettre au public d'identifier, de répertorier les espèces présentes et le sensibiliser aux sciences participatives ;

b) auprès des écoles, des interventions éducatives régulières soient faites avec les enfants pour en faire eux-mêmes des champions de la biodiversité.

c) les démarches de science participative (réseau Propage, Vigie nature, Noé..) déjà engagées par les professionnels du jardin puissent être poursuivies et développées dans de bonnes conditions et que les nouveaux professionnels puissent également être formés à ces démarches.

Questions :

Habitante : Le problème qui est posé dans le square Gardette est surtout la nuit où ont lieu de nombreuses nuisances.

François VAUGLIN, Maire du 11eme arrondissement : Tout le monde aspire à aller dans le sens du vœu et je vous en remercie. Il y a plusieurs dimensions sur ce sujet. Concernant la propreté, nous en percevons un état qui ne va pas dans le sens de l'amélioration. Ce square était nettoyé tous les jours sauf le samedi jusqu'en septembre 2016. Depuis il est nettoyé tous les jours mais l'amélioration n'est pas là. De plus en plus d'habitants utilisent les squares avec une fonction d'usage, et non plus décorative. De nombreux événements mettent en valeur la nature et la biodiversité dans nos squares. De fait les habitants s'approprient ces lieux pour y passer du temps. Cette augmentation de fréquentation a irrémédiablement un impact sur ces espaces qui eux n'augmentent pas. Nous avons augmenté les moyens en termes de propreté. Pour les gardiens, leur nombre est en hausse sur tout Paris, soit 10 postes supplémentaires. Mais le nombre d'espaces verts augmente, comme par exemple avec le jardin Truillot et bientôt celui de l'îlot Breguet induisant une optimisation des postes pour le gardiennage.

Ce vœu va donc dans le bon sens en nous aidant à avoir des moyens supplémentaires.

Le Plan Biodiversité va nous permettre de développer de nouveaux parcours de sensibilisation et autre bonne nouvelle, lors du dernier Conseil d'arrondissement, nous avons voté l'attribution d'une subvention à la Ligue de Protection des Oiseaux pour une labellisation des squares dont Gardette.

➔ **Le vœu est adopté**

Vœu n°2 relatif à la rue Duranti

VOEU POUR LE QUARTIER AUTOUR DE LA RUE DURANTI

La présence d'espaces verts est très rare dans notre arrondissement. Il existe un projet, toujours d'actualité, de végétalisation de la rue Duranti qui consiste à rassembler et responsabiliser des citoyens dans la durée afin qu'ils créent et entretiennent des espaces verts. La rue Duranti est une rue du 11e arrondissement particulièrement minérale et aucun des projets de plantation d'arbres présentés jusqu'à présent n'a pu voir le jour. Le Conservatoire, situé dans cette rue, a cependant été récemment agrandi et embelli, notamment avec l'installation de jardinières et de bancs à l'extérieur. Des « volières » No Cage, de Paule Kingleur, y ont été suspendues par quelques habitants du quartier et ceux-ci ont également réussi à installer jusqu'à présent, après avoir fait la demande d'un permis de végétaliser, quatre bacs sur le trottoir. Nous espérons voir ces bacs se prolonger tout au long de la rue. Une trame verte et écologique, le Boulevard des Coccinelles, plébiscité lors de sa présentation à la Mairie en 2017 - dans laquelle s'insère ce projet - a également été proposé. Elle porte l'idée de créer une continuité bénéfique à la biodiversité dans le 11e arrondissement, du cimetière du Père-Lachaise jusqu'au boulevard Beaumarchais. Afin de mettre en cohérence les projets d'aménagement sur ce secteur, nous proposons un aménagement complémentaire global permettant de mettre en liaison la rue du Chemin vert, la rue Duranti, le square Marcel Rajman, le square de la Roquette, la rue de la Roquette et, de l'autre côté, le square Maurice Gardette, la rue Lacharrière et le jardin Truillot par une végétalisation créative des rues avec les habitants. Nous proposons, sur les voies susmentionnées, la plantation d'arbres et l'installation de dispositifs de végétalisation tels que des jardinières, des espaces débitumés, accompagnés d'abris à insectes et de nichoirs favorisant la biodiversité dans notre arrondissement. Le Boulevard des Coccinelles créera ainsi un véritable parcours piéton pour tous – enfants, adultes, personnes âgées, handicapés – doté d'une signalétique adaptée et pédagogique. Dans ce projet, des actions ont déjà démarré dans certains tronçons, tels que la rue Lacharrière, mais reste au point mort dans d'autres, comme la rue Duranti. Des travaux dans la rue du Chemin vert doivent démarrer très prochainement.

INCIVILITES Depuis quelques années, la population du quartier rajeunit. Les usages et les usagers ont changé. Les bacs installés par les habitants sont souvent vandalisés et il est courant de voir des enfants courir autour des jardinières du Conservatoire, casser les branches des buissons en jouant au ballon, ou foncer sur les trottoirs en trottinette ou en vélo sans aucune réaction de leurs parents. En période de vacances, on peut voir des enfants extrêmement jeunes laissés à leur sort dans la rue jusqu'à des heures fort tardives.

D'autre part, une fréquentation nocturne s'est développée et des groupes se déplacent le soir dans le quartier de la rue Duranti au square Gardette ou de la Roquette. Outre le bruit très élevé des conversations qui durent souvent jusqu'à l'aube et les bagarres, les échanges de drogue y sont flagrants ; il y a eu des incendies dans des

parkings souterrains où ces groupes se réfugient par temps froid ; enfin, les jeunes piqueniquent sur les bancs du Conservatoire et y laissent les reliefs de leurs repas et les emballages traîner après leur départ. Le 14 juillet dernier a été célébré par ces mêmes jeunes avec un mini-feu d'artifice tiré depuis les jardinières du Conservatoire et les plantations dans ces bacs ont été détruites. Ce lieu, tout récemment créé, qui devait être un endroit de convivialité et de détente, est maintenant complètement dégradé.

L'année dernière, un jeune de 15 ans est mort assassiné lors d'une bagarre entre bandes et, tout récemment, un jeune a été blessé lors d'une autre bagarre.

Les habitants de la rue Duranti et des rues avoisinantes sont excédés et il règne dans le quartier une ambiance délétère. Cette évolution nécessiterait une vigilance toute particulière.

Des études publiées mettent en avant le fait que la végétalisation pourrait contribuer à apaiser ce climat, notamment en atténuant la résonance dans la rue et pacifier les mœurs.

Par conséquent, les habitants et le Conseil de quartier émettent le vœu :

- 1) que soit mis en œuvre des moyens pour que la rue Duranti et les rues avoisinantes deviennent un lieu de valorisation et d'éducation à la biodiversité ;
- 2) que soient construites des jardinières en dur, hors sol, similaires à celles, par exemple, qui ont été construites place Martin Nadaud dans le 20^e arrondissement ;
- 3) que soient mises en place des interventions éducatives, des ateliers en lien avec la biodiversité et de la médiation destinées aux enfants de la rue, en particulier, pendant les périodes de vacances ;
- 4) que la Mairie mette en œuvre des moyens de lutte contre les incivilités, qu'elle demande au Commissariat de police d'effectuer davantage de rondes et manifeste davantage de présence ;
- 5) que soit mises en place des caméras de chaque côté du Conservatoire afin de dissuader la pratique nocturne de vente de stupéfiants.

Une pétition circule en ce moment auprès des riverains et des usagers.

Olivier DORTU, conseiller de quartier : Pour revenir au vœu précédent, il y a 2 ans il y avait moins de personnel, il n'est pas question de revenir à la situation d'y il y a 2 ans, donc je propose que l'on inscrive textuellement dans ce vœu que nous ne souhaitons pas revenir à cette situation.

Habitant : Le deuxième vœu est d'actualité car à l'échelle de Paris nous parlons de police de proximité et cela rentre parfaitement dans le cadre de ce vœu. Il y a un vrai enjeu de transformation de la ville avec un besoin de médiation, de prise en compte de l'environnement.

Habitant : Dans le nouveau Plan Jeunesse, ce quartier n'est pas du tout mentionné. Tout se concentre sur le quartier de la Fontaine au Roi et c'est bien dommage.

Habitant : Ce que vous mentionnez rue Duranti est quelque chose de mouvant qui d'année en année se déplace. Il nous faudrait une police de proximité qui ne soit pas uniquement dans la répression.

Habitante : C'est une lutte sans fin vu que cela se déplace. Il y a une clientèle de plus en plus grande. Il y a un problème de pauvreté de jeunes livrés à eux même et une clientèle qui entretient l'ensemble. La MJC qui est aujourd'hui un lieu de trafic est le seul lieu pour les jeunes du quartier alors que la population augmente, c'est un vrai souci.

François VAUGLIN : Ces problèmes sont réels et vous l'avez parfaitement résumé. Il n'y aurait pas de commerce s'il n'y avait pas de consommateurs. Et ces consommateurs sont les habitants du 11^{ème}. Ce qui se passe en ce moment à la MJC Mercœur est un des ricochets des faits graves du square de la Roquette. Nous arrivons ponctuellement à régler ces problèmes mais dès lors qu'il y a un marché le problème se posera dans d'autres lieux. La police nationale est indispensable.

Mais la prévention doit trouver sa place et c'est pour cela que nous sommes engagés dans « Un été à la Roquette » avec les clubs de prévention qui auront des moyens supplémentaires.

La prévention se fait également dans les familles ; nous avons mis en place une cellule, la CENOMED (Cellule d'Échange Nominative pour des Mineurs en Danger), qui est une réunion avec l'Éducation Nationale, Le Parquet, le commissariat, les clubs de Prévention, la Ville de Paris où nous parlons de l'environnement problématique des différents jeunes identifiés. En croisant nos informations nous pouvons lutter sur le long terme auprès de ces jeunes. Nous allons voir également les familles pour discuter et envisager les meilleures solutions.

Notre devoir est de redonner une chance à chacun de ces jeunes.

En complément, il y a beaucoup de bailleurs sociaux dans le quartier. Je les ai réunis pour qu'ils se sentent impliqués dans la vie de leur quartier. Cela nous a permis d'identifier des familles qui posent problèmes dans les immeubles et également dans le quartier et contre lesquelles nous luttons.

Concernant la création d'une police municipale annoncée par la Maire de Paris était déjà en cours par l'élargissement des pouvoirs délégué à la DPSP. Ce qu'elle a souhaité est de passer à l'étape suivante qui permettrait de parler d'une véritable police municipale. Néanmoins cela demande une ratification législative et donc une approbation du gouvernement vers qui elle s'est tournée. Parallèlement, elle a annoncé le recrutement de 100 agents supplémentaires à la DPSP.

Habitant : Est-ce que les gardiens peuvent verbaliser lorsque des faits délictuels sont commis ?

François VAUGLIN : C'est à nouveau possible mais leur tâche est compliquée. Nous avons élargi les missions du GPIS qui ont à présent des moyens supplémentaires pour la gestion des immeubles sociaux.

À propos du contrat jeunesse d'arrondissement qui n'aurait pas de déclinaison sur le quartier LBFR. Il se décline au contraire sur tout l'arrondissement et pour tous les jeunes en difficulté de l'arrondissement. Cela se concrétise par un certain nombre d'actions de médiation, de sensibilisation auprès de la jeunesse de l'arrondissement.

Joëlle MOREL, conseillère de Paris, conseillère déléguée aux espaces verts, à la biodiversité, Plan climat : De nombreux chantiers jeunes ont eu lieu et d'autres se tiendront tout au long de l'année. Ces chantiers portent sur de nombreux sujets comme l'environnement, l'entraide.

À propos du gardiennage, lorsque je suis devenue élue, il n'y avait déjà plus de gardiens. Il existe des brigades qui font des tournées et qui peuvent verbaliser. Je souhaiterais plus de présence humaine au quotidien afin d'avoir une véritable surveillance des parcs et jardins.

Votre proposition de vœu pour le square Gardette est intéressante et nous devons sensibiliser les citoyens à leur environnement et à le respecter. De nombreux collectifs se sont constitués pour protéger leur jardin comme c'est le cas à Majorelle et prochainement à Truillot.

Tout n'est pas négatif, l'action votée en faveur de la LPO est de bon augure pour l'animation autour de la faune et la flore en ville. L'association aura un refuge dans le square Gardette.

Antoine CHAUMEIL, référent commission Espaces verts : Je voulais présenter les journées « Enjardinez vous ». Cette année cela se passera autour du quartier Saint Bernard. Mais d'autres actions se tiendront dans tout l'arrondissement notamment durant le week-end du 23-24 mars.

→ Le vœu est adopté

Adrien TIBERTI, Adjoint au Maire en charge de l'intégration, de l'égalité et du respect des droits et référent du Conseil de quartier Léon Blum-Folie Régnauld : Avant de passer au prochain point, nous proposons à l'Assemblée que Catherine Schubert intègre la commission Espace Vert-environnement en tant que référente.

→ Assemblée unanimement favorable.

Commission Sécurité :

Michel ROURE, référent de la commission Sécurité-vivre ensemble : Nous sommes 8 dans la commission avec une parfaite parité.

Notre travail se heurte au dysfonctionnement des autorités de l'arrondissement et nous connaissons des difficultés à travailler avec M. Martinet, Maire-Adjoint en charge de la sécurité, des difficultés à travailler avec le commissariat et des difficultés avec la DPSP. De fait notre bilan est mince.

Notre place ne semble pas être reconnue et c'est un constat qui est fait par les autres commissions sécurité des autres Conseils de quartier.

Mais demain nous sommes invités à réfléchir sur le nouveau contrat sécurité de la Ville et de l'arrondissement.

Commission Culture, Sport, Animation, Intergénérationnel :

Nadine PERCHERON, membre de la commission : Nous avons un jeu de piste en partenariat avec la MJC Mercoeur à Gardette. Cette année nous allons renouveler le jeu de piste qui se tiendra le 25 mai sur le thème « architecture et enseignes ». Nous préparons 3 circuits pour découvrir le quartier.

Nous avons le projet d'une exposition commune avec le Conseil des Senior sur le thème « le 11^{ème} par la mémoire ». Il y aura un appel à collecte pour des photos, des archives. Cette exposition se tiendra à l'automne 2019.

Nous avons aussi un autre projet d'exposition photographique avec toutes les commissions culture des 5 Conseils de quartier sur le 11^{ème}.

Dans le cadre de « Kiosques en Fête » nous pensons renouveler notre action en septembre-octobre. Mais nous recherchons des partenaires.

Habitant : Tous ces événements devraient être remis sur le site de la Mairie.

Commission Propreté-cadre de vie :

Nadine PERCHERON, référente de la commission : Nous nous sommes focalisés sur les travaux du Boulevard Voltaire. Nous avons interpellé les différents élus concernés.

Nous proposons à ce titre un vœu sur une meilleure coordination entre la Ville et la RATP.

Vœu relatif à une meilleure coordination entre les services de la voirie sur les chantiers, les modifications d'itinéraires routiers, les modifications d'itinéraires des transports en communs (bus), les services de la RATP et les services communications aux riverains et utilisateurs.

Considérant que depuis le mardi 16 octobre 2018 le tronçon du chantier de création d'une piste cyclable bd Voltaire a commencé entre la Place Léon Blum et la rue de Charonne,

Considérant que ce chantier a entraîné la fermeture du bd Voltaire sur ce tronçon en direction de la Place de la Nation,

Considérant que les stations de bus « Gymnase Japy » ont été supprimées dans les 2 sens et que l'itinéraire du bus 56 a été modifié et détourné par la rue Richard Lenoir en direction de Nation (la station Gymnase Japy ayant été reportée au 29 rue Richard Lenoir),

Considérant que l'itinéraire du bus 46 qui passait par la rue Richard Lenoir a également été modifié et que l'arrêt « Gymnase Japy » a été " non desservi "

Considérant qu'aucune information n'avait été communiquée, ni aux riverains ni aux utilisateurs de cette ligne : aucun tract dans les boîtes aux lettres, aucun affichage à proximité des stations supprimées, aucun affichage sur les stations en amont, aucune information sur le site de la Mairie de Paris, aucune information sur le site de la Mairie du 11ème, aucun renseignement à l'accueil de la mairie du 11ème,

Considérant qu'au cours du mois de novembre 2018 des travaux de voirie ont été entrepris rue de Charonne et ont entraîné sa fermeture dans le tronçon rue Richard Lenoir - Bd Voltaire,

Considérant que l'itinéraire du bus 56 a une nouvelle fois été modifié (direction Nation déviée par l'avenue Philippe Auguste, avec suppression de 4 stations « Gymnase Japy », « Charonne », « Rue des Boulets » et « Voltaire-Montreuil »),

Considérant, une nouvelle fois, qu'aucune information sur ce nouveau changement n'avait été communiquée aux riverains et utilisateurs de cette ligne (aucun tractage dans les boîtes aux lettres, aucun affichage sur les stations provisoires restées en place, aucune information dans les bus (panneau lumineux ou affichage), aucune information sur le site même de la RATP ou ViaNavigo,

Considérant que l'ouverture du bd Voltaire le vendredi 21 décembre 2018 (bien que les travaux sur la piste cyclable ne soient pas terminés et que les arrêts de bus n'aient pas été installés) a permis à la ligne 56 de reprendre son itinéraire "normal",

Considérant, une nouvelle fois, qu'aucune information n'avait été communiquée aux riverains et utilisateurs de cette ligne,

Considérant que le mardi 08 janvier 2019 le début du troisième tronçon des travaux sur le bd Voltaire a commencé, entraînant de nouveau la fermeture du bd Voltaire à partir de la Place Léon Blum en direction de la Place de la Nation,

Considérant que cette fermeture a entraîné un nouveau changement d'itinéraire du bus 56 par la rue Richard Lenoir,

Considérant, une nouvelle, fois, qu'aucune information n'avait été communiquée aux riverains et utilisateurs,

Considérant que tous ces changements répétés et le manque flagrant d'information et de communication ont entraîné chez les utilisateurs de cette ligne de nombreuses pertes de temps, des retards et un stress permanent, tant pour organiser leurs déplacements que pour arriver à temps à leur travail,

Considérant que ce manque d'information a également eu des répercussions sur les patients qui devaient utiliser la station « Gymnase Japy » pour se rendre à la clinique Mont Louis,

Considérant que des répercussions ont également eu lieu pour de nombreux parents qui utilisent cette ligne avec des poussettes pour se rendre à l'Hôpital Trousseau,

Considérant qu'il est inadmissible pour les passagers d'apprendre, en cours de trajet, voire au moment même de la descente, que leur station n'est pas desservie,

Considérant que toutes les mesures ne semblent pas avoir été prévues et mises en place afin d'informer de manière régulière les riverains et utilisateurs de ces voies et de cette ligne 56 de l'avancée des chantiers et des modifications entraînées,

Considérant qu'aucune mesure n'a été prise afin de garantir un minimum d'information sur site,

Le conseil de quartier Léon Blum / Folie Regnault émet le vœu que des mesures soient prises rapidement entre les différents services de la ville de Paris, la mairie du 11^{ème} arrondissement, les services de la Voirie et les services de la RATP afin de :

- Coordonner les informations concernant tout chantier important de voirie,
- Mettre en place une communication vis-à-vis des riverains les informant en temps utiles des fermetures des voies et les déviations prévues (modification du plan de circulation),
- Mettre en place vis-à-vis des utilisateurs des lignes de transports en commun une communication (type affichage sur site) les informant des modifications d'itinéraires et leur indiquant leur nouveau trajet et la station la plus proche, étant évident que cet affichage devra être visible depuis le trottoir.
- Mettre en place une mise à jour d'informations fiables sur les sites internet (RATP et Mairie du 11^{ème}).

Pierre JAPHET, Adjoint au Maire en charge des transports et des déplacements : Ce constat je le partage volontiers. J'avais déjà été interpellé par le CQ Nation-Alexandre Dumas. Je me suis tourné vers la RATP qui travaille contractuellement avec la Région pour informer les riverains des changements en cours et à venir. Malheureusement ce n'est pas toujours très bien fait et les informations ne sont pas toujours à jour.

Nous avons affiché ces informations sur le site de la Mairie tout en veillant à la mettre à jour si elles bougent. Nous avons relancé la RATP pour qu'elle s'engage également à ce que ses outils numériques soient mis à jours également.

Par ailleurs le Plan Bus, par la refonte des lignes sur l'ensemble de la ville, bénéficiera aussi à notre arrondissement, se mettra en place le 19 avril.

→ Le vœu est adopté

Commission Santé-Solidarité

Martine DESLOUIS, référente de la commission : Nous avons voté il y a 3 ans au Budget Participatif la rénovation des Bains-Douches au sein desquels se trouve la Bagagerie pour les gens en grande précarité. Les travaux ont commencé il y a un an et se termineront prochainement. L'association gérante des lieux, Onze Mille Potes a été associée au projet. C'est un lieu où les personnes en difficulté peuvent y laisser leurs bagages. Il y a également un service de laverie. La

nouvelle bagagerie comprendra 62 casiers (contre 28 précédemment). Les personnes qui apportent leurs bagages sont suivies par les partenaires sociaux. Pour faire vivre cette Bagagerie nous avons besoin de bénévoles.

Par ailleurs nous organisons un repas solidaire qui se tiendra le 23 mars en partenariat avec la Paroisse Saint Ambroise. Au mois de juin nous l'organisons avec la MJC Mercoeur.

Nadine PERCHERON: Nous souhaitons faire voter un dernier vœu qui concerne le fonctionnement des Conseils de quartier notamment dans la dépense des budgets de fonctionnement.

Vœu relatif au règlement des conseils de quartier et au vote des budgets de fonctionnement

Considérant que, selon les « Fiches pratiques des ressources des conseils de quartier » de décembre 2014, les projets de dépense du budget de fonctionnement doivent être « votés en réunion du groupe d'animation à la majorité absolue et avec un quorum d'au moins 2/3 de ses membres ».

Considérant que les pouvoirs et procurations ne sont pas acceptés pour ces votes bien qu'aucune mention ne les interdise sur les fiches mentionnées ci-dessus,

Considérant que des conseillers référents peuvent être absents d'une réunion du groupe d'animation pour des raisons parfaitement motivées (hospitalisation, maladie, accident...),

Considérant que ces absences exceptionnelles ne permettent pas d'atteindre le quorum demandé,

Considérant qu'en l'absence de quorum les budgets ne peuvent être votés, entraînant l'annulation des projets et la démotivation des conseillers de quartier bénévoles qui participent activement à l'animation du quartier,

Le conseil de quartier Léon Blum / Folie Regnault émet le vœu

- Que le règlement des conseils de quartier soit modifié,

- Que les pouvoirs et/ou procurations pour le vote des budgets de fonctionnement soient acceptés afin de pouvoir obtenir le quorum imposé.

Adrien TIBERTI, Adjoint au Maire en charge de l'intégration, de l'égalité et du respect des droits et référent du Conseil de quartier Léon Blum-Folie Régnauld : Le règlement a été adopté en 2014 après concertation de tous les Conseils de quartier. Donc pour qu'il soit modifié il faudra le resoumettre au Conseil d'arrondissement mais au préalable qu'il soit également voté par les autres Conseils de quartier.

Sur cet élément budgétaire, nous l'avons rédigé ainsi afin que le budget ne soit pas pris en otage par une poignée de conseillers et qu'au contraire il y ait une collégialité dans les choix de dépense.

Mais nous constatons que l'investissement personnel s'effrite au fil du temps et qu'il est de plus en plus difficile de prendre des décisions. Une des possibilités est de tenter de construire un budget prévisionnel. Cela ne demandera d'avoir le quorum qu'une seule fois pour toute l'année et réduirait ainsi les difficultés.

Yussef TAHIRI, membre du Conseil de quartier Belleville-Saint Maur : Vous avez tout à fait raison M. Tiberti que ce vœu concerne l'ensemble des Conseil de quartier et qu'en méthode je proposerai qu'il soit voté par l'ensemble des Conseils de quartier lors de leur plénière respective. À Belleville-Saint Maur nous connaissons les mêmes problèmes que vous notamment pour l'organisation d'un certain nombre d'événements. Mais cette règle garantie une pluralité dans la décision et cette règle des procurations peut avoir des effets pervers sur la présence ou l'absentéisme des membres.

➔ **Le vœu est adopté.**

2. Point d'information sur le projet 43/59 boulevard de Ménilmontant

Adrien TIBERTI : Pour rappel, il y a un projet voté en 2013 pour la construction de 85 logements sociaux, un local associatif, un gymnase aux normes de 2 360 m², deux TEP de 1 700m², soit une superficie sportive totale de 2 880 m² et un point relais encombrant. Il y aura 670 m² d'espaces végétalisés et 100 m² de jardin partagé. Les deux immeubles seront en escalier avec des terrasses végétalisées.

Le projet a pris beaucoup de retard (2 ans) pour cause de recours déposés au tribunal administratif. Sans ces recours, le projet serait achevé et les familles seraient installées, le point relais encombrant faciliterait la collecte des encombrants sur l'arrondissement.

Le tribunal a rejeté les recours, il y a eu un appel auprès du Conseil d'État qui n'est pas suspensif. Le rapporteur public a conseillé de valider les permis de construire.

Paris Habitat a lancé le chantier en le confiant à Eiffage.

Les vœux adoptés en Conseil de Paris ne sont pas aussi contraignants que les délibérations. Ils n'ont donc pas d'incidence sur la poursuite du chantier, les travaux vont donc pouvoir commencer.

Hervé MOREL : Le vœu présenté au Conseil de Paris déposé en décembre dernier, il explique pourquoi le projet n'est pas bon. Une majorité a voté pour stopper ce projet. Il n'y a plus de majorité pour ce projet. Le Maire du 11^{ème} peut décider de passer en force.

Adrien TIBERTI : Dès 2013 toutes les délibérations ont été votées par toute la majorité. Le dernier vœu est passé par une majorité d'occasion alors qu'il manquait un nombre important de conseillers de Paris. Cette majorité d'occasion se compose de la droite dont on connaît la lutte historique contre la construction de logements sociaux, les écologistes qui se rallient à ce combat, et une élue de La France Insoumise.

À propos de la bétonisation de ce projet, il se trouve que cette parcelle était un TEP déjà très largement bétonnée sur 80% de sa surface. Ce n'a jamais été un espace vert. Le nouveau gymnase répond à un besoin pour cause de sur-occupation des équipements sportifs actuels. En plus de celui-ci il y aura 2 terrains d'éducation physique.

L'immeuble de logements sociaux sera sur le boulevard Ménilmontant entre les deux immeubles existants.

Habitant: Vous n'avez pas été exhaustif, l'association « Sauvons notre stade » s'est posée contre le projet de point de regroupement d'encombrants sous les logements sociaux. Ce projet menace également la présence d'espèces protégées. Un nombre important de recommandés ont été envoyé.

Nous sommes une ville très dense. Nous sommes la 6^{ème} ville la plus dense du monde et la première par rapport aux villes du Tiers-monde. La contrepartie de cette réalité est les espaces verts. Nous sommes 15 fois moins équipés en espaces verts que ce que recommande l'OMS. Quelle ville voulons-nous ? Si il y a des chocs sociaux c'est parce que les gens ne peuvent pas s'aérer. Ce n'est pas un problème politique c'est un combat de la vie contre la mort.

Adrien TIBERTI : C'est un projet qui est à destination de toutes les populations. Le rapport de France Nature Environnement qui date de janvier 2019 ne s'était pas manifesté cet été lorsque l'espace était occupé par un débit de boisson, il ne semblait pas y avoir de problèmes. Le recours d'espace protégé n'avait pas été soulevé jusqu'alors donc nous attendons le résultat des expertises mais pour l'instant ces espaces protégés ne sont pas établis.

Vous soulevez le problème de la densité de la ville. Le 11^{ème} arrondissement avec 150000h habitants est beaucoup moins peuplé qu'il y a 60 ans où nous étions 220 000. Depuis le début de cette mandature de nouveaux espaces verts sont nés avec le jardin Truillot et prochainement le jardin Breguet. Ayons donc en tête que la superficie en espace verts a augmenté.

La densité est un modèle plus écologique qu'un modèle étalé. Ce dernier est celui qui consomme le plus d'énergie en matière de mobilités notamment.

L'un des inconvénients de la densité est la grande proximité des usages. Il y a plusieurs années lorsque le TEP Ménilmontant existait encore les riverains se plaignaient du bruit des enfants qui jouaient, générant des nuisances sonores importantes. Nous serons toujours confrontés à des contraintes.

Lucille COCITO, membre du Conseil de quartier: Il s'agit d'une zone où il y a déjà énormément de logement sociaux et si on ne veut pas que cela se transforme en ghetto je pense qu'il faudrait les mettre ailleurs.

Ces logements sociaux nous pouvons les faire ailleurs dans les bureaux vides sans détruire cet espace vert qu'il faut préserver. Et ce n'est pas parce que nous ne voulons pas de logements sociaux à cet endroit que nous sommes contre les logements sociaux.

Par ailleurs selon le premier projet présenté il n'a jamais été le même à chaque fois qu'on l'a représenté. Ce projet s'est dégradé au fur et à mesure.

Adrien Tiberti : Dans l'ilot concerné il y a 9% de logement sociaux. Nous sommes à 14% dans l'arrondissement. Le discours des ghettos me pose un problème. Les bureaux vides sont une réalité et nous nous battons pour qu'ils soient occupés.

Le projet évolue c'est une réalité. À l'époque il y avait 88 logements. Mais Paris Habitat s'est dit qu'il fallait des surfaces plus grandes d'appartement d'où la baisse du nombre de logement. Pour les étages le PLU est très précis et l'immeuble ne dépassera pas son voisin.

Joelle MOREL, conseillère de Paris, déléguée aux espaces verts, à la biodiversité, Plan climat : Cette parcelle vous l'avez vu vivre entre un terrain de sport et un jardin partagé. Cet espace a toujours été un espace protégé avec la présence d'espèce que nous ne trouvons nulle part ailleurs que sur cette parcelle.

Avec le changement climatique nous vivons des moments difficiles, nous devons garder des espaces de pleine terre. Et ce projet ne propose que 100m² d'espace de pleine terre. On veut tout faire sur cette parcelle et c'est malheureusement impossible. Nous allons densifier une nouvelle fois une parcelle sans moyens supplémentaires mais ce n'est pas possible.

Yussef TAHIRI, membre du Conseil de quartier Belleville-Saint Maur : En ce qui concerne notre quartier qui ne dispose que d'un seul gymnase, le taux de pauvreté le plus fort de l'arrondissement avec le moins d'espaces verts et le plus de logements sociaux, allez demander aux jeunes de notre quartier ce qu'ils pensent de ce type de projet. Lorsque vous avez construit du logement social rue Vaucouleurs à côté déjà de logements sociaux, ce sont les habitants eux-mêmes de cet îlot qui vous ont demandé de ne pas en construire de nouveaux.

Il va y avoir un réaménagement du boulevard de Belleville avec une bifurcation des véhicules vers l'avenue Parmentier. Y a-t-il eu des études de cette question par rapport à l'accès au nouvel espace pour les encombrants ?

Adrien Tiberti : Sur cette question très précise, il s'agit de quelques dizaines de véhicules, les camionnettes de la Ville, les camion-bennes. Sur la fréquentation de ces espaces par les particuliers nous sommes sur quelques voitures par jour. Toujours est-il que ces espaces pour les encombrants améliorent grandement la vie.